

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 5 mars 2019
Grefe + Travaux_0135 + 612_Communications
éditées + Eclairage public_nsc

Economie au niveau de l'éclairage public

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Suite à l'interpellation de Monsieur le Conseiller Raymond Vuadens concernant les économies potentielles au niveau de l'éclairage public, la municipalité tient à rappeler que l'assainissement de l'éclairage public s'est déroulé entre 2011 à 2015. Il a permis de réduire la puissance installée de l'ordre de 46 %. L'éclairage public est devenu modulable dans certains secteurs et l'intensité de l'éclairage est moindre entre 24 h 00 et 05 h 00.

Monsieur le Conseiller Vuadens a cité en exemple la Commune du Val de Ruz qui va plus loin dans la démarche puisque son Conseil communal a décidé de couper l'éclairage public dans les villages entre 24 h 00 et 04 h 45. La Commune du Val de Ruz regroupe 15 villages totalisant 17'000 habitants. Sa volonté est d'atteindre l'autonomie énergétique par des mesures d'économie et par la production d'énergie renouvelable. Ses citoyens souhaitent également lutter contre la pollution lumineuse.

La Municipalité de Château-d'Oex va se pencher sur la question de l'opportunité ou non de couper l'éclairage public dans certains secteurs et reviendra vers le Conseil communal pour une discussion.

La municipalité.